



## MOT DU MAIRE

Bonjour citoyennes et citoyens

Déjà février qui se pointe à l'horizon. La saison de la pêche sur glace est commencée. On vous rappelle que le chemin public n'est pas un stationnement. Les équipements à neige doivent passer pour déblayer les voies publiques, alors elles se doivent d'être libres de toute entrave.

J'aimerais aussi, juste faire un petit rappel à nos motoneigistes: soyez respectueux de la propriété d'autrui. Faites vos promenades sur les sentiers autorisés. Le reste du champs ou encore les fossés ne sont pas des endroits où vous pouvez circuler.

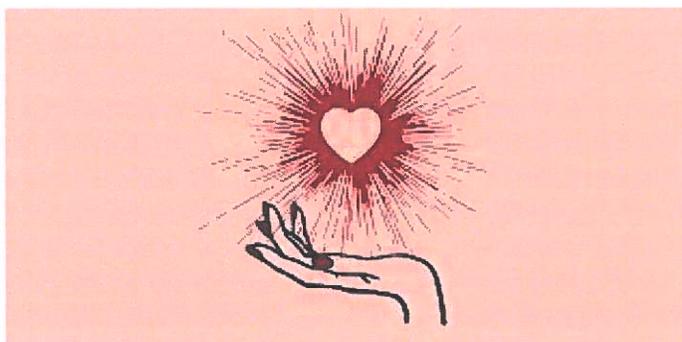
Merci spécial aux bénévoles qui, grâce à leur implication, ont permis que la patinoire soit accessible cet hiver à tous nos patineurs.

Sur ce, bon mois de l'amour à tous!!!

Votre maire, Léo Plourde

## Sommaire

Séance en Bref .....	2
Taxation et tarification 2020.....	3
Projet RIRL.....	3
Club du souvenir .....	4
Permis de rénovation-construction .....	5
Coopérative de Solidarité.....	5
OBVAT .....	6
Fabrique .....	7
La Fabrique.....	8
Motoneigistes .....	8
Chronique verte de la MRC.....	9
Calendrier des cueillettes ordures .....	10
Déneigement.....	10
Panier santé .....	10
Caisse populaire .....	11
Saviez-vous que.....	12



### Patinoire:

Les heures d'ouverture des lumières sont de 18h00 à 21h00.

Par contre, avec la température plus douce, soyez indulgents, il est possible que la glace ne soit pas à son meilleur.

# SÉANCE EN BREF

## LORS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MOIS DE JANVIER 2020, VOICI UN APERÇU DES DÉCISIONS QUI ONT ÉTÉ PRISES:

- ◆ Adhésion au Club Nautique du Lac-Abitibi pour 2020;
- ◆ Acceptation de la soumission de Techni-Lab pour les tests d'eau annuels au Camping municipal de Roquemaure pour la saison estivale 2020;
- ◆ Autorisation à la directrice générale par intérim de payer pour les dépenses incompressibles de l'année 2020 (salaires, électricité, téléphone, contrats etc.);
- ◆ Modification à la politique de régie interne municipale abrogeant le section # 25 portant sur les taxes de services (antérieurement on facturait une taxe de services neige et éclairage par logement ou par propriétaire, mais à compter de 2020 ce sera une taxe de service par matricule);
- ◆ Adoption du règlement # 199 portant sur la taxation et tarification 2020 (voir page 3 pour les détails);
- ◆ Le dépôt de la mise à jour de la déclaration des intérêts pécuniaires à été faite par un élu;
- ◆ Le contrat de la technicienne administrative a été renouvelé ;
- ◆ Le contrat de travail du journalier principal a été renouvelé pour une période de trois ans ;
- ◆ Le contrat de travail de la préposée à l'entretien ménager a été renouvelé pour une période de trois ans ;
- ◆ Un avis de motion a été donné pour le règlement # 200 portant sur la politique de prise en charge des chemins privés ;
- ◆ Appui à la FQM contre le projet de loi no 48 du gouvernement (vise la modification sur le remboursement fait pour les Exploitations Agricoles Enregistrées (EAE) et mode de taxation maximal pour ces EAE par les municipalités);
- ◆ La municipalité tient à souhaiter un très beau 100e anniversaire de naissance à Mme Marguerite Tardif et demande à la directrice générale par intérim de faire préparer un bouquet de fleurs ainsi qu'une carte pour souligner cet heureux événement.
- ◆ Lors de l'assemblée extraordinaire du 27 janvier, une résolution a été adoptée acceptant la grille présentée par le MTQ, dans le cadre du Programme d'aide à la Voirie Locale, volet RIRL (plus de détails en page 3 de la présente Cache) et signifiant que la municipalité confirme son intérêt à faire réaliser les travaux selon les modalités établies.

# TAXATION ET TARIFICATION 2020

Le conseil municipal a adopté le règlement no 199 établissant les taux et tarifs pour les taxes pour 2020. Voici un résumé de ce règlement:

- ◆ Le taux de la **taxe foncière** sera de 1.0573/100\$ d'évaluation.
- ◆ Le taux pour le service de la **dette (camion incendie)**: 0.0538\$/100\$ d'évaluation.
- ◆ Le taux pour le service de la **dette (aménagement sous-sol)**: 0.0309/100\$ d'évaluation.
- ◆ Le tarif pour **l'enlèvement de la neige** sera appliquée à tous les matricules selon les taux suivants:
  - ◆ Pour chaque propriété construite : 41.00 \$ par matricule (résidence ou autres)
  - ◆ Pour les terrains vacants: 20.50 \$ par matricule
  - ◆ Pour les propriétés sur le chemin de la Plage-Mainville, **s'ajoutera une taxe de secteur**:
    - ◆ Pour chaque propriété construite: 134.69\$ par matricule (résidence ou autres)
    - ◆ Pour les terrains vacants: 67.35 \$ par matricule
- ◆ Pour **l'éclairage des rues**:
  - ◆ Pour chaque propriété construite : 22.09 \$ par matricule (résidence ou autres)
  - ◆ Pour les terrains vacants: 11.04 \$ par matricule
- ◆ Pour **l'enlèvement des ordures**:
  - ◆ Roulottes saisonnières et chalets: 104.88 \$
  - ◆ Résidences de 1 logement: 209.75 \$
  - ◆ Résidences de 2 logements: 419.50 \$
  - ◆ Résidences de 7 logements: 1 468.25 \$
  - ◆ Entreprises agricoles et commerces: 419.50 \$
- ◆ Pour la **Sûreté du Québec**, le taux sera de 0.1001\$/100 \$ d'évaluation.
- ◆ Pour la compensation pour les **égouts**, il en coûtera 2.32\$ du mètre linéaire pour les terrains situés sur le réseau.
- ◆ Le tarif pour les arriérés de taxes demeure le même, soit 18% par année. De plus des frais de 10.00\$ seront chargés pour des chèques sans provision.
- ◆ Le nombre de versements offerts aux contribuables est de 6 pour les comptes supérieurs à 300.00\$.

## PROJET RIRL

Depuis déjà quelques années la municipalité travaille sur un projet de réfection du rang 4 & 5 ouest. Une demande d'aide a été déposée au gouvernement en 2019 officiellement, en incluant toutes les informations nécessaires pour appliquer sur le programme RIRL.

Malheureusement, lors du dépôt final, les budgets étaient tous alloués. Notre demande a été reportée en 2020.

Le gouvernement vient de débloquer 200\$ millions afin de permettre la réalisation d'une partie des projets en attente, dont le nôtre. Il ne nous reste qu'à adopter une nouvelle résolution pour signifier notre intention d'aller de l'avant. On nous a mentionné que les « premières demandes entrées seront les premières traitées » et ce, jusqu'à la limite des budgets.

Ce programme permettra de changer 2 ponceaux touchant des cours d'eau, d'où une problématique avec l'environnement. Donc nous devons faire affaire avec des ingénieurs. Le coût total du projet est de 261,381.08 \$ pour une subvention gouvernementale de 196 036 \$ et une contribution municipale de 65 345.27 \$.

Afin de retourner notre demande finale le plus rapidement possible, le conseil a donc tenu une assemblée extraordinaire le 27 janvier dernier, assemblée où il n'a été question que de ce point.

# LE CLUB DU SOUVENIR

Bonjour à tous nos membres du Club du Souvenir (Age d'or).

Tout d'abord, le Comité administratif tient à souhaiter à tous et chacun une très belle année 2020. Que la santé, le bonheur et la prospérité soient vos alliés durant cette belle année qui commence.

## Quelques mots sur nos activités du mois de janvier :

Le local du Club est ouvert dès 13 heures tous les mercredis depuis le 8 janvier pour le Génie des Sages et les vendredis depuis le 10 janvier. On joue au crible, collation à 15 h puis on joue au bingo. Tous les membres sont les bienvenus; possibilité de faire d'autres activités selon vos suggestions.

Il y aura le souper mensuel le 24 janvier, bienvenue à tous les membres.

Nous désirons souhaiter un bon anniversaire de naissance aux natifs (ves) de février :

Madeleine Bécharde 9 février, Raymonde Fleury 11 février, Marcel Gingras 15 février, Guy Gagnon 21 février, Armand Caouette 22 février, Normand Labbé 27 février. Bon anniversaire à chacun de vous.

## Activités à venir :

Le souper mensuel de février aura lieu le 21 février au local. Bienvenue à tous les membres. Les activités se poursuivent à chaque semaine. Tous les intéressés (membres et non-membres) sont les bienvenus au Génie des sages.

N'oubliez pas de profiter des rabais que vous procure la carte membre Réseau 50+ A.T. Pour une liste complète des commerces participants, veuillez me contacter.

***Vous désirez faire la réservation du local pour différentes activités ? Le local peut être loué pour un prix modique, aux familles et aux comités. Pour réservation contacter Mme Marielle Pinard 787-6333.***

## Informations :

Vous aimeriez vous impliquer dans un organisme de votre paroisse, nous avons un poste disponible à l'administratif. Ça ne demande que quelques minutes de votre temps. Nous serons heureux de vous accueillir dans notre équipe.

Nous remercions tous ceux qui ont loué notre local durant le temps des fêtes. C'est un appui significatif pour notre club.

Votre comité administratif.

Marcel Mainville, président 787-3698

Marielle Pinard, secrétaire 787-6333

Raymonde Fleury, administratrice

Poste vacant, administrateur (trice)

Camile Mainville, vice-président 787-2131

Huguette Plourde, trésorière 787-6418

Luc Gamache, administrateur

## PERMIS DE RÉNOVATION-CONSTRUCTION- RAPPEL

Mme Marie-Ève Isabelle , directrice générale par intérim pourra faire l'émission de votre permis et répondre à vos questions pendant la période hivernale.

Il nous reste encore quelques permis émis à des contribuables depuis le début de l'été au bureau municipal. Il serait important que vous passiez signer et prendre vos documents le plus rapidement possible.

## COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ



### OFFRE D'EMPLOI :

La coopérative de Solidarité Dépanneur de Roquemaure est à la recherche d'un CAISSIER ou une CAISSIÈRE à temps partiel.

Le salaire minimum est offert

Le candidat ou la candidate doit être disponible de jour et de soir en semaine et ainsi qu'une fin de semaine sur deux.

Les personnes intéressées doivent apporter leur CV au Dépanneur ou l'envoyer par courriel à [cooperativeroquemaure@outlook.com](mailto:cooperativeroquemaure@outlook.com).

Pour plus d'informations passez sur place, appelez au 819 787-6313 ou contactez-nous par courriel [cooperativeroquemaure@outlook.com](mailto:cooperativeroquemaure@outlook.com)

### Concours St-Valentin:

Tu as le goût d'aider à la décoration de notre dépanneur pour la St-Valentin... Passe chercher un petit dessin à la Coop, colore-le et rapporte-le ou encore montre-nous tes talents de bricoleur et apporte ton bricolage en lien avec la St-Valentin, nous serons heureux de les afficher.

Un cadeau surprise sera tiré parmi tous les participants.



## GARE AUX ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES!

### Qu'est-ce qu'une espèce envahissante ?

Une espèce exotique envahissante (EEE) est un animal, une plante ou un micro-organisme **introduit** dans un milieu où il n'est pas naturellement présent.

Ces espèces dites envahissantes détiennent un fort pouvoir de colonisation. Par leur importante capacité de reproduction et de dispersion, elles peuvent proliférer au détriment des espèces locales et des écosystèmes. Elles s'adaptent rapidement au milieu où elles sont introduites et

entrent en compétition avec les espèces indigènes et les mettent en danger.

Une espèce est considérée envahissante lorsque son introduction dans un nouveau milieu cause des dommages écologiques, économiques et sociaux.

Autant les milieux aquatiques que terrestres peuvent être touchés!

### Quelle stratégie doit-on adopter?

La méthode à privilégier:

#### 1. Prévention

La vision préventive à court, moyen et long terme est représentée par :

- La sensibilisation des utilisateurs du territoire afin de prévenir la propagation et l'introduction de nouvelles espèces.
- La mise en place de moyens réglementaires aux seins des municipalités;
- La mise en œuvre de stations de lavage de bateaux.
- Centralisation des informations.
- *Pour en connaître d'avantage sur les voies d'introduction et sur les effets, dont la perte d'usages récréatifs et les coûts élevés qui*

#### 2. Détection précoce

- Mise en place de systèmes de surveillance des endroits à risque;
- Diffusion des fiches d'identification d'espèces à surveiller pour faciliter une surveillance citoyenne (programme Sentinelle);
- Validation sur le terrain des observations;
- Identifier clairement sur le terrain les plans d'eau déjà infectés.

#### 3. Intervention rapide

- Prévoir un budget et identifier une équipe d'intervention.
- Prévoir un plan d'action pour l'éradication lorsque possible et le

*pourrait être engendrés voir la partie 1 de ce bulletin ou visiter le [www.obvaj.org](http://www.obvaj.org);*

### Comment éviter sa propagation accidentelle par la navigation de plaisance et les activités de pêche?

Bien laver son bateau et ses équipements lorsque vous changez de plans d'eau- Suivre ces 3 étapes :

- 1) D'abord rincez à l'eau chaude;
- 2) Pulvérisez avec un système fonctionnant sous haute pression;
- 3) Laissez sécher au soleil pendant 5 jours.

Localisez, photographiez et signalez les espèces exotiques envahissantes que vous croisez sur votre route lors de vos activités professionnelles ou récréatives. Vous contribuerez ainsi à protéger la biodiversité du Québec.

Vous pouvez signaler vos observations sur le programme Sentinelle au : <https://www.pub.mddefp.gouv.qc.ca/scc/observation/carteobservations>

Pour toutes informations supplémentaires, observations ou questionnements, veuillez contacter l'OBVAJ :  
Site internet : [www.obvaj.org](http://www.obvaj.org)  
Facebook: <https://www.facebook.com/eauOBVAJ/>  
Courriel : [informations@obvaj.org](mailto:informations@obvaj.org)

#### Myriophylle à épi



Myriophylle à épi  
[www.merphremagog.org](http://www.merphremagog.org)

- Espèce très envahissante, impacts socioéconomiques très importants -

Un fragment peut produire un individu à part entière et envahir un lac en moins de 2 ans. Espèce présente au Québec et dans certains plans d'eau de l'Abitibi-Témiscamingue. Une fois introduite, il est impossible d'éradiquer cette espèce!

#### Cladocère épineux



Statut : Espèce envahissante préoccupante pour l'Abitibi-Témiscamingue et confirmée au Québec.

Description: Petit crustacé qui s'accrochent aux filets, aux lignes à pêche ou aux câbles divers. Ils peuvent subsister en dehors de l'eau. Espèce présente dans plusieurs lacs de l'Ontario qui bordent la frontière du Québec et qui sont très fréquentés par les pêcheurs québécois. Le risque d'introduction et de propagation n'est pas négliger.



#### Référence :

Contrôle des espèces aquatiques envahissantes par des stations de lavage en Abitibi-Témiscamingue <http://obvaj.org/wp-content/uploads/2015/11/Rapport-Esp%C3%A8ces-Envahissantes-2013.pdf>  
Les espèces exotiques envahissantes (MDELCC) <http://www.mdelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/espec-es-exotiques-envahissantes/index.asp>

# LA FABRIQUE

## Horaire des célébrations pour le mois de février 2020

Samedi 1 <sup>er</sup> février à 19h00	Messe âme Paul-Vincent Bilodeau, famille Armande Bilodeau
Dimanche 9 février à 10h00	Célébration de la Parole à l'église
Samedi 15 février à 19h00	Messe faveurs obtenues, une paroissienne
Dimanche 23 février 10h00	Célébration de la Parole à l'église
Mercredi 26 février 15h15 au HLM	Mercredi des cendres Parents défunts, par Germaine et Lucienne Gagné
Samedi 29 février à 19h00	Messe famille Verret, par Jeannine Leblond

## Les lampes du sanctuaire :

Semaine du 2 février :	Chantal Mainville et Yves Bélanger
Semaine du 9 février :	Famille Verret
Semaine du 16 février :	Armande Gamache
Semaine du 23 février:	Monique Cléroux

## Les revenus pour décembre 2019:

Quêtes	\$ 587.40	Prions	\$ 18.05
Luminaires	\$ 173.50	Capitations:	\$ 295.00

- ◇ Remerciements à Annick Daigle et Guylaine Bouchard pour leurs beaux chants à Noël.
- ◇ A celles qui ont fait les décorations de Noël à l'église, merci pour votre bénévolat.
- ◇ Élections des marguilliers: Camille Mainville, Daniel Verret et Germaine Gagné qui sont élus: Merci !
- ◇ Merci à Armande Bilodeau pour son implication comme marguillière.

Nous souhaitons un joyeux anniversaire à Mme Marguerite Pinard pour ses 100 ans, longue vie avec les siens.

Bonne et heureuse année 2020 à tous les paroissiens.

Les marguilliers (ères).

## LA FABRIQUE

1. Un très grand merci à toutes les personnes qui se sont impliquées pour la décoration de l'église et la confection de la crèche pour le temps des fêtes. Merci aussi pour la crèche extérieure.
2. Merci infiniment au groupe de madame Daigle pour avoir animé musicalement notre messe de Noël. La joie se lisait sur tous les visages à la sortie de l'église. Revenez souvent, on a besoin de vous!
3. Les parents qui désirent le sacrement du baptême pour leur enfant, s.v. plaît, communiquez avec Thérèse Morneau, au no 819-787-6449 pour avoir plus de renseignements.
4. Si des personnes désirent se marier à l'église, appelez au presbytère de Macamic pour vous inscrire, au no 819-787-4633.

Si tu veux améliorer ta qualité de vie, suite au décès de ta conjointe ou de ton conjoint. Si tu désires retrouver la paix intérieure et la joie de vivre. Le mouvement « La Porte Ouverte Inc. » t'invite à vivre **une expérience enrichissante les 27, 28, 29 mars 2020 au Domaine St-Viateur, à la Ferme, près d'Amos.**

Date limite d'inscription: 20 mars 2020.

Il est important de nous contacter le plus tôt possible. Il nous fera plaisir de te rencontrer pour te donner plus de renseignements.

Personnes à contacter:

- Secteur Amos: Lucie Rouillier (819) 732-0141 ou Toussaint Boisclair (819) 732-3506
- Secteur La Sarre: Françoise Chrétien (819) 333-9917 ou Charlotte Moore (819) 333-6811
- Secteur Val-D'Or: Lise Boisvert (819) 825-0937 ou Cécile Raby (819) 874-3201
- Secteur Senneterre: Carmen Lanoix (819) 732-7804
- Secteur Lebel-Sur-Quévillon: Julienne Lavoie (819) 755-3254 ou Jeanne-D'Arc Dubé (819) 755-4486
- Secteur Chibougamau: Carment Lacroix (819) 732-7804

## MOTONEIGISTES

Il est agréable de profiter des sports d'hiver, comme la motoneige.

Des autorisations ont été généreusement données par quelques propriétaires de terrains afin de permettre qu'un sentier passe sur leur propriété.

Par contre, on vous demande de ne pas circuler en dehors de ces sentiers, afin de protéger les biens de ces généreux propriétaires. Malheureusement on a constaté que quelques motoneigistes s'en donnent à cœur joie dans les champs, soyez respectueux de la propriété d'autrui.

La circulation sur les fossés est aussi interdite, et ce, afin d'éviter des problèmes de gel de ponceaux lorsque le printemps se pointera le bout du nez.

Merci à tous les motoneigistes de tenir compte de ces petites consignes afin d'éviter des mauvaises surprises.

# CHRONIQUE VERTE



VOLUME 11, NUMÉRO 2 FÉVRIER 2020



## PLASTIQUE RECYCLABLE

Le recyclage est généralement facile... mais on comprend parfois moins bien le vaste monde du plastique. Malheureusement, les plastiques ne sont pas tous recyclables. Voici quelques informations qui vous permettront de vous y retrouver.

### Les plastiques acceptés dans le bac bleu

Tous vos contenants et emballages identifiés par un de ces symboles sont recyclables :



**Bac  
bleu**

### Les plastiques refusés dans le bac bleu

Le plastique de catégorie 6 ainsi que tous les plastiques qui ne sont pas numérotés ne sont pas recyclables. Ils doivent par conséquent être déposés dans le bac vert.



Ou absence de  
numérotation

=



**Bac  
vert**

### Les sacs plastiques

La plupart des sacs plastiques sont recyclables, mais ils ne le sont pas tous. Voici comment les distinguer :

#### **Recyclables**

Sacs qui s'étirent. Ex : les sacs d'épicerie, de magasinage, de pain, de lait, etc.



#### **Non recyclables**

Sacs qui ne s'étirent pas ou qui déchirent. Ex : les sacs de céréales, de barres tendres ou de croustilles.



### TRUCS POUR ÉVITER LES SACS PLASTIQUES

Bien que certains sacs plastiques soient recyclables, la meilleure option est **d'éviter d'en utiliser**.

Vous pouvez :

- Employer des sacs réutilisables pour l'épicerie et vos divers achats;
- Opter pour des contenants durables et réutilisables pour vos collations;
- Remplacer la pellicule plastique moulante par un bonnet de douche réutilisable afin de couvrir votre plat de lasagne ou autre contenant sans couvercle.



Suivez la MRC d'Abitibi-Ouest sur Facebook!

Écocentre et Centre de valorisation des  
matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre  
☎ 819 333-2807



Des questions?

Écrivez-nous :  
bottinvert@mrcao.qc.ca

MRC d'Abitibi-Ouest

11, 5<sup>e</sup> Avenue Est, La Sarre QC J9Z 1K7

☎ 819-339-5671

☎ 819 339-5400

✉ mrcao@mrcao.qc.ca

# CALENDRIER DES CUEILLETTES

## Dates des cueillettes

Voici les dates des cueillettes des ordures et des matières recyclables pour le mois de février:

Recyclage (bacs Bleus) : 6 et 20 février 2020

Ordures (bacs Verts) : 13 et 27 février 2020

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29



## RAPPEL: DÉNEIGEMENT

Nous avons constaté que quelques citoyens, lors du déblaiement de leur entrée, traverse leur neige de l'autre côté du chemin.

**Nous désirons vous aviser que cette pratique est interdite.**

Donc, afin d'assurer la sécurité de nos gens, nous vous demandons de bien vouloir conserver votre neige sur votre terrain.

## PANIER SANTÉ ABITIBI



**PANIER-SANTÉ ABITIBI**

10 Raymond Est  
Roquemaure QC  
J0Z 3K0

**819 787-2636**

[www.paniersanteabitibi.ca](http://www.paniersanteabitibi.ca)



En saison : LÉGUMES DE JARDIN ET DE SERRE (locaux)

À l'année : FRUITS ET LÉGUMES CERTIFIÉS BIOLOGIQUES

SUPPLÉMENTS NATURELS, CÉRÉALES, NOIX, HUILES, FARINES etc..

Service de livraison aux 2 semaines, les Jeudis

**Heures d'ouverture de l'entrepôt-magasin :**

Jeudi 9h30 à 20h00

Vendredi 9h30 à 20h00

Samedi 9h30 à 16h00

**Ou service de vente sur appel,  
en tout temps**

**Zéro déchet!  
Apportez vos  
contenants**

Spécial début juillet à fin décembre procurez-vous un panier de légumes à seulement 20\$ ou 35\$! Réservez le vôtre!

[info@paniersanteabitibi.ca](mailto:info@paniersanteabitibi.ca) ou 787-2636

# CAISSE POPULAIRE

VOTRE CAISSE  
VOUS INFORME



## CONCOURS

**Prendre le temps de cotiser,  
c'est gagnant**

**8 prix de 2 000 \$ à gagner**

Participez en cotisant à un REER ou à un CELI avant le 2 mars 2020\*.

Courez la chance de gagner 1 des 8 prix de 2 000 \$

Pour participer, cotisez à un REER ou à un CELI de Desjardins.

Date limite : le 2 mars 2020

Tous les détails à [desjardins.com/concours-reer-celi](https://desjardins.com/concours-reer-celi)

### Vous avez entre 25 et 34 ans et des besoins financiers qui s'intensifient ?

Cette période est normalement celle où les grands projets se concrétisent, d'où la multiplication des besoins financiers. Le **REER** peut alors constituer un précieux outil pour réaliser vos projets tels qu'acheter votre première maison ou retourner aux études.

Contactez dès aujourd'hui votre conseiller à la *Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest* car à bien y penser, vous avez bien des raisons de cotiser à votre **REER** cette année !

La date limite pour faire votre cotisation 2019 à votre REER est **le 2 mars 2020**.

### REER-CELI

Grâce au REER et au CELI, sentez-vous libre et profitez des grands jours de votre vie. Ces deux régimes d'épargne sont d'excellents moyens pour économiser à l'abri de l'impôt et vous aider à réaliser vos projets.

Pour en savoir plus sur le REER et le CELI, composez le 1 800 CAISSES, rendez-vous à [desjardins.com/reerceli](https://desjardins.com/reerceli) ou venez rencontrer votre conseiller.

N'oubliez pas : la date limite pour faire votre cotisation REER 2019 est **le 2 mars 2020**.

ÊTRE MEMBRE DESJARDINS  
À SES AVANTAGES !  
[desjardins.com/avantages](https://desjardins.com/avantages)

 **Desjardins**  
Caisse de l'Abitibi-Ouest

# SAVIEZ-VOUS QUE...

## DE L'AMOUR EN FÉVRIER !

Heureuse fête à tous les amoureux !

**Le téléthon de La Ressource aura lieu le 26 janvier prochain. Comme d'habitude, Je suis à votre disposition depuis plusieurs années déjà, j'attends vos appels au 819-787-6418. Merci à l'avance!**

Autres dates à retenir : du 2 février au 8 février Semaine du développement international

4 février journée mondiale contre le cancer

14 février **St-Valentin**

Du 16 au 22 février Semaine de la relève coopérative

**CHANGEMENT D'HEURE LE 8 MARS 2020!**

Pierre précieuse : améthyste symbole de sincérité

Fleur : Violette, primevères

**La municipalité est heureuse d'offrir ses meilleurs vœux de bon anniversaire à :**

2 février	Denis Landry
2 février	Julien Moulinier
3 février	Monique Brouillette Pinard
4 février	Isabelle Lessard
4 février	David Lamarche
5 février	Audrey Morneau
5 février	Alexandre Deschaînes Drouin
6 février	Robert Tailleur
6 février	Hayden Mainville
6 février	Maël Legruic
8 février	Etienne Lévesque
9 février	Madeleine Pinard Béchar
9 février	Cécile Corriveau
9 février	Sébastien Leclerc
11 février	Raymonde Fleury Mainville
14 février	Xavier Plourde
16 février	Réjean Lévesque
16 février	Sorak K. Laflamme
17 février	Séléna Gilbert
20 février	Gisèle Gamache Pelletier
20 février	Patrick Bédard
21 février	Harry Mainville
21 février	Guy Gagnon
22 février	Armand Caouette
23 février	Richard Gamache
25 février	Annabelle Poirier Bilodeau
25 février	Eli Lévesque
27 février	Thomas Laflamme
29 février	Julie Bilodeau

## Ça m'a remis en question:

L'instant présent

Aujourd'hui est le plus beau jour de notre vie, car hier n'existe plus et demain ne se lèvera peut-être jamais.

Le passé nous étouffe dans les regrets et les remords, le futur nous berce d'illusions. Apprécions le soleil qui se lève, réjouissons-nous de le voir se coucher. Arrêtons de dire « il est trop tôt » ou « il est trop tard »; le bonheur est là: il est l'instant présent.

Note à moi-même:

Y'a personne d'entre nous qui v

a s'en sortir vivant. Alors arrête de te prendre au sérieux. Mange de la bouffe délicieuse. Marche au soleil. Saute dans l'océan. Dis toujours la vérité. Écoute ton cœur. Écoute ton intuition. Sois bizarre. Sois drôle. Sois généreux. Sois honnête. C'est tout. Y'a pas de temps pour autre chose.

Je remercie tous ceux qui prennent quelques minutes pour m'informer de la venue au monde d'un nouveau membre de la famille, des nouveaux arrivants dans la paroisse, des départs aussi, en bref tout ce qui pourrait m'aider à compléter votre chronique et vous faire connaître de vos concitoyens.

Pour me rejoindre : 819-787-6418. Huguette